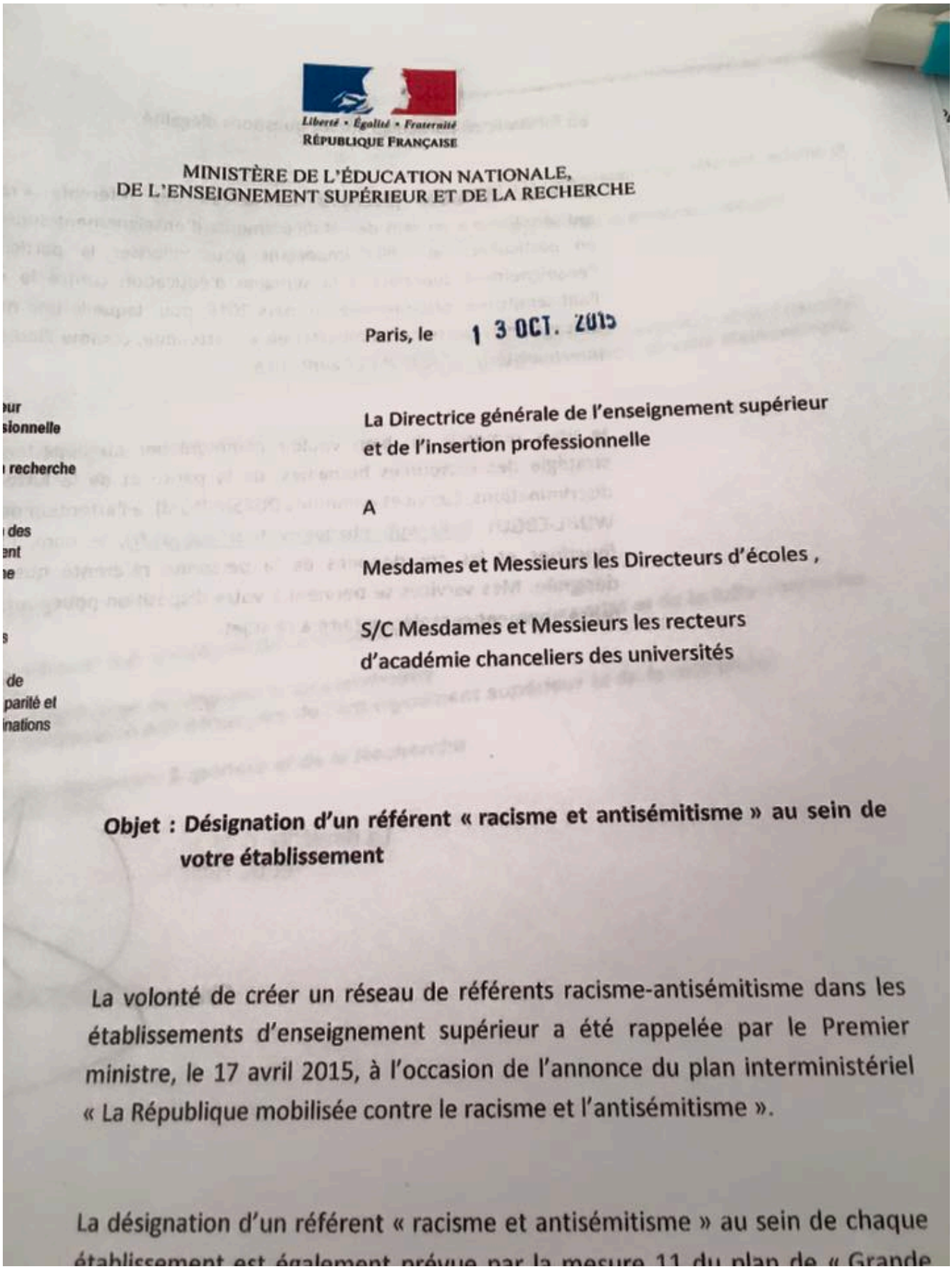
# Désignation d’un référent “racisme et antisémitisme” au sein des établissements de l’enseignement supérieur

24/10/2015 à 17h04

Lettre adressée aux directeurs d’établissements supérieurs,



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris, le 13 OCT. 2015

La Directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

A

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles ,

S/C Mesdames et Messieurs les recteurs
d'académie chanceliers des universités

**Objet : Désignation d'un référent « racisme et antisémitisme » au sein de votre établissement**

La volonté de créer un réseau de référents racisme-antisémitisme dans les établissements d'enseignement supérieur a été rappelée par le Premier ministre, le 17 avril 2015, à l'occasion de l'annonce du plan interministériel « La République mobilisée contre le racisme et l'antisémitisme ».

La désignation d'un référent « racisme et antisémitisme » au sein de chaque établissement est également prévue par la mesure 11 du plan de « Grande

(Merci à Richarx)